

Formation : Droit à la déconnexion : enjeux et mise en place

Cours pratique - 1j - 7h00 - Réf. DDY

Prix : 920 € H.T.

Clé en main

Nouvelle édition

Blended

Formation éligible au financement Mobilités

Les modes de travail tels que le télétravail et les conventions de forfait, conduisent à réfléchir à l'hyperconnexion. Cette formation, alliant juridique et pratique, vous permettra de mettre en place une démarche de prévention garantissant le droit à la déconnexion tout en garantissant la qualité de vie au travail.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Connaître les enjeux légaux du droit à la déconnexion
- ✓ Identifier les risques de l'hyperconnectivité
- ✓ Transmettre les bonnes pratiques de déconnexion
- ✓ Rédiger une charte et engager les négociations du droit à la déconnexion dans la Négociation annuelle obligatoire (NAO)

Public concerné

Directeurs d'établissement, chefs d'entreprise de PME, DRH, RRH, responsables des relations sociales, managers opérationnels.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Ce cours, très interactif, s'appuie sur de nombreux exercices pratiques avec restitutions et analyses individualisées.

Méthodes pédagogiques

Documentation et support de cours, exercices pratiques d'application.

PARTICIPANTS

Directeurs d'établissement, chefs d'entreprise de PME, DRH, RRH, responsables des relations sociales, managers opérationnels.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 S'approprier le principe du droit à la déconnexion

- Identifier les règles liées au temps de travail et au temps de repos.
- Clarifier la notion de convention de forfaits.
- Maîtriser les enjeux légaux du droit à la déconnexion.
- Connaître les obligations et pouvoirs de l'employeur.

Travaux pratiques

Quiz sur la notion de temps de travail effectif et le droit à la déconnexion.

2 Définir l'hyperconnectivité

- Déterminer la notion d'utilisation des outils numériques.
- Prendre conscience des conséquences de l'hyperconnectivité sur la santé.
- Identifier les collaborateurs concernés par l'hyperconnectivité.
- Agir vis-à-vis de collaborateurs confondant disponibilité et hyperconnexion.

Etude de cas

Évaluer les personnes en situation de risque et faire remonter les besoins au manager.

3 Agir sur l'hyperconnectivité

- Établir un diagnostic de l'entreprise pour repérer les postes et secteurs à risques.
- Renforcer les pratiques par des solutions innovantes : guide, logiciel, organisation permettant de "déconnecter".
- Trouver le juste équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- Se préserver des risques contentieux.

Travaux pratiques

Mise en place d'une démarche de prévention.

4 Sécuriser juridiquement la déconnexion

- Analyser le contenu d'accords et de chartes du droit à la déconnexion.
- Intégrer la déconnexion dans la Négociation annuelle obligatoire (NAO).
- Comprendre l'importance de la mise en œuvre d'une charte.

Travaux pratiques

Construire un plan d'action applicable à l'entreprise.

Options

Blended : 105 € HT

Approfondissez les connaissances acquises en formation grâce aux modules e-learning de notre [Chaîne e-learning qualité de vie au travail](#). Un apprentissage flexible et complet, à suivre à votre rythme dès le premier jour de votre présentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 23 juin, 2 oct., 14 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 23 juin, 2 oct., 14 déc.